

Initiatives ministérielles

J'ai aussi constaté que des députés réformistes ont soutenu qu'il n'y avait pas un seul Canadien, pas un seul électeur qui s'inquiétait par suite des propositions formulées. Je dois leur dire qu'ils ont tort.

Comme je l'ai déjà mentionné, dans le journal *Record* de Kitchener-Waterloo du 17 décembre, on a soutenu que, si les électeurs de Kitchener, Waterloo ou Cambridge avaient du mal à savoir qui était leur député, ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait aux prochaines élections, si jamais la révision des limites électorales proposée entrait en vigueur.

Si les recommandations de la commission de délimitation des circonscriptions fédérales étaient acceptées, certaines parties de Kitchener seraient rattachées à la circonscription de Waterloo et certaines parties de Waterloo, à une circonscription en grande partie rurale, North Dumfries ne ferait plus partie de Cambridge et une partie de Cambridge, qui a déjà été incluse dans la circonscription de Kitchener, y retournerait. Je vous fais grâce du reste de l'article.

Voyons un peu ce que certains leaders municipaux ont à dire sur cette question. Le maire de Waterloo, Brian Turnbull, s'est dit vraiment déçu parce que la révision ferait en sorte qu'une grande partie de la ville soit incluse dans une circonscription surtout rurale n'ayant jamais eu le moindre lien avec elle.

Le maire de Woolwich, Bob Waters, a déclaré qu'il entendait lutter contre la redistribution. J'ai discuté avec Lynn Meyers, maire de Wilmot qui, incidemment, ne fait plus partie de la région de Waterloo depuis la dernière redistribution. Je voudrais bien qu'il y ait une présentation conjointe.

Qu'est-ce que j'ai appris du maire Meyers, dont la municipalité a été retranchée de la région de Waterloo dans le cadre de la révision des circonscriptions fédérales? Lynn Meyers a carrément déclaré que les électeurs de Wilmot étaient mécontents de faire partie de la circonscription de Perth-Wellington-Waterloo. Il craint maintenant qu'on inclue sa municipalité dans une nouvelle circonscription urbaine avec laquelle elle n'a jamais eu aucun lien pour former une alliance impossible. Il a dit qu'il avait détesté chaque minute depuis l'annonce de la nouvelle délimitation. Cela reflète certes l'opinion de nombre des électeurs visés.

● (1140)

Permettez-moi de citer maintenant un éditorial publié hier dans le *K.W. Record* et intitulé: «Les réformistes font de l'observation systématique». C'est exactement cela. Voici:

Le bon sens prévaut à l'occasion à Ottawa. Dieu merci, il a enfin prévalu sur la nouvelle délimitation des circonscriptions électorales. Les Canadiens n'ont aucune envie de débours des millions de dollars pour établir de nouvelles limites qui, dans le cas de la région de Waterloo, n'ont aucun sens, ni d'ailleurs pour accroître le nombre des députés.

Le gouvernement libéral a été bien avisé de demander au Bloc québécois et au Parti réformiste de convenir de suspendre la nouvelle délimitation jusqu'à ce qu'un groupe d'étude parlementaire ait pu déterminer quel serait le nombre idéal de députés fédéraux et le nombre idéal de sièges pour chaque province.

On ne peut certes pas dire qu'il n'y a là-bas personne de mécontent.

Je sais que mes collègues du Parti réformiste raffolent des pétitions. Nous avons une pétition signée par des milliers de personnes qui va dans le sens de mon projet de loi d'initiative parlementaire. Et au train où vont les choses, je ne serais pas étonné qu'il y en ait des milliers d'autres d'ici deux ans. Qui sait? Peut-être que les réformistes attendent seulement qu'un Canadien les appelle pour commencer à envisager les mesures que nous prenons aujourd'hui.

Je tiens à le répéter, car je crois que c'est important. Si nous n'agissons pas cette semaine, des audiences coûteuses auront lieu inutilement, car elles n'auront aucune incidence sur le nombre des députés fédéraux et feront perdre leur temps aux politiciens municipaux, aux particuliers et, certes, à tous les députés fédéraux qui y participeront.

Par conséquent, la question n'est pas de savoir si l'on est d'accord avec la commission de délimitation des circonscriptions électorales, si l'on croit qu'elle a accompli du bon travail. Compte tenu de son mandat, elle n'a d'autre choix que de maintenir le nombre actuel des sièges à la Chambre des communes. Elle ne peut pas modifier ce nombre, car cette option est la prérogative de la Chambre et des politiciens.

L'allocation de la députée de Beaver River m'a grandement découragé. Elle a parlé des sales empreintes des politiciens. Tous les députés sont des politiciens. Certains aimeraient être des prêcheurs et pouvoir faire leur sermon le dimanche et d'autres voudraient consacrer leur temps à élaborer des codes de conduite, mais il reste que les Canadiens les ont élus pour prendre des décisions au meilleur de leur jugement et ils les ont élus en tant que politiciens. Tout ce que je peux dire à ces députés, c'est qu'en remettant constamment en doute la moralité de l'ensemble des députés, il nuisent à la Chambre des communes qui est la première tribune de discussion au Canada.

J'ignore ce qui se passe aux réunions stratégiques du Parti réformiste, mais je sais ce qui se passe aux réunions du caucus libéral. Tout d'abord, le Parti libéral ne perd pas la majeure partie de son temps à examiner des codes de conduite pour ses membres. Nous partons du principe que tous les députés sont égaux et qu'ils savent comment mener leur vie. Nous ne prétendons pas être plus vertueux que le Canadien moyen. Nous sommes ici pour réfléchir et tenter de bien représenter le Canada. J'entends le député dire que c'est ce que nous devrions faire.

● (1145)

Laissons le Parti réformiste faire l'unanimité sur son code de conduite. Laissons les réformistes tenir un débat libre et ouvert sur leur code. À mon avis, ce débat serait divertissant pour nous et je suis convaincu qu'il nous rappellerait la belle heure que nous offrait Jimmy Swaggart le dimanche matin.

J'ai dit plus tôt que des choses étranges se produisent pendant les campagnes électorales. Dans ma circonscription, Waterloo, une personne qui avait tenté sans succès de se faire élire au conseil municipal était mon opposant réformiste. Cette personne a finalement été élue au conseil municipal de Waterloo, au siège que j'occupais.